

[f. 1]

LES CINQ ORDRES DES COLONNES DE L'ARCHITECTURE,
c'est à savoir,

La toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, avec la vraie symétrie et proportion d'icelles, nouvellement pourtraites et mises en lumière au service et profit des peintres, maçons, tailleurs de pierres, orfèvres, tailleurs d'images, menuisiers, charpentiers et d'autres ouvriers qui se servent du compas et de l'équerre ; à quoi est ajoutée de nouveau l'invention de bien faire la colonne torse, qui est pour le présent la plus recherchée.

PREMIERE COLONNE TOSCANE.

La première colonne est semblable à un homme robuste, par quoi aussi l'ouvrage est appelé œuvre rustique. La hauteur de cette colonne soit divisée en neuf parts, desquelles les 2 seront pour la (*sic*) stylobate et toute la base. Item, ces 2 parts se partiront en six : une partie se donnera à la cimaise inférieure, l'autre à la cimaise supérieure, les quatre parts restan<te>s font le carré, qui s'entretaille par deux diamètres. Dedans le carré soit fait un cercle, et dedans celui cercle soit fait pareillement un carré, et dedans cestui soit fait un cercle, qui sera de la grosseur du tronc de la colonne ; mais le carré extérieur sera la largeur de la base. Le carré qui est au milieu, soit divisé en cinq parts, dont les deux seront le rétrécissement du tronc de la colonne. Mais la largeur de la cimaise du plinthe sera partie en six parts, dont une doit saillir hors, où doit être le carré, comme vous le voyez noté au côté dextre. La cimaise inférieure (autrement nommée basis), du côté senestre, soit divisé en deux parts, dont l'une sera le cadre ou tailloir dessus, la lisière ou corniche ; une autre de ces quatre parties divisées en deux fait la règle, ou le filet, dessous la corniche ; la corniche doit saillir en carré, et par ainsi toute la projecture, ou saillie, fait la 7^e part de la largeur de la (*sic*) stylobate, dit piédestal. La cimaise d'en haut, autrement nommée la corniche de la (*sic*) stylobate est divisée en 4 parties dont une se donne à la corniche inférieure, les deux au plinthe, la quarte à l'astragale ou filet, tellement que l'astragale soit deux fois plus grand que le filet. La cimaise du tronc de la colonne, qu'on met sur la (*sic*) stylobate a la moitié de la grosseur de la colonne divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en trois parts, dont les deux soient données au tore, et la part restan<te> soit donnée au filet. Sa grosseur est d'autant qu'il y a du carré extérieur jusques au carré inférieur (*sic*) ; le filet doit saillir en carré hors de la colonne, et le reste soit donné au tore. La hauteur du tronc de la colonne est six parties de la grosseur, avec la cimaise et chapiteau. Le chapiteau sera aussi large comme la moitié du tronc de la colonne. Et se divise en trois, dont une partie se donne à l'abacus, ou tailloir du chapiteau, l'autre au tore. La part restan<te> se donne au zophore ou frise. Et le tore étant divisé en quatre, une partie fera le filet, ou règle, et le restant fait le tore. Le zophore ou frise se divise en deux parties, que nous avons signées d'une croix : l'une est la largeur de l'<tenia>, et celle <tenia> derechef se partira en trois parties, dont l'une sera donnée au filet, les deux à l'astragale. La huitième partie de la grosseur du tronc de la colonne sera la saillie du chapiteau. L'<tenia> doit saillir en carré. Le rétrécissement du tronc de la colonne se fait en cette manière. Ledit tronc en sa longueur entre deux cimaises se divisera en six parties, dont les deux demeureront en bas, et font le tiers de la hauteur. Ayant fait division du bas en haut, vous tirerez des lignes à chacun côté sur la huitième partie, et sur la ligne de la tierce partie mettez un compas, compassant d'un bout à l'autre. Appliquez le compas au côté et partissez le cercle jusques à la huitième part du côté

senestre en quatre parties, que vous signerez de lignes au travers, comme il appert en cette figure. Pareillement tirerez hors de chacune partie une ligne procédant à moitié, commençant extérieurement et tendant jusques à la sixième partie du tronc, et ainsi conséquemment la seconde et la tierce. Les lignes ainsi menées chacune en son endroit, soient tirées les lignes du rétrécissement procédant du travers jusques aux autres ; et par ainsi le tronc aura son rétrécissement. Dessus le chapiteau où assied l'épistyle ou architrave. Cette architrave a la demie hauteur de la grosseur du tronc de la colonne. Et étant l'architrave divisée en six, une partie se donne à la supérieure corniche ; et ladite partie derechef divisée en trois, une partie sera pour le filet ou cincte, et les deux seront pour la corniche ; mais les autres cinq parties de l'architrave se partiront en neuf, dont les cinq seront données à la fasce supérieure, les quatre à l'inférieure ou celle d'en bas, et le tout ayant sa saillie et collocation, comme démontre cette figure. Après l'architrave suit le zophore ou frise, duquel la hauteur est la demi-grosseur de la colonne. Dessus la frise se mettra la corniche ; et est de la même hauteur avec la frise. Sa projecture ou saillie est égale à sa hauteur. Et se divise en 4 parties, dont la première se donne à la corniche inférieure, divisée en trois, une pour la fasce et les deux restan<te>s pour la corniche. Mais de ces trois parts restan<te>s de la corniche, soit donnée l'une au tore supérieur et au filet; icelle partie divisée en 4, une pour le filet et les trois pour le tore, et les deux parts restan<te>s des premières parties sont pour la saillie, qui est égale à la hauteur. La partie d'en bas se divise en onze parties, dont les deux soient toujours données à la règle ou filet, et une au canalet. Il y convient avoir trois canicules, aussi profondes que larges.

[Illustration]

Voici donc la description de cette colonne, avec la vraie symétrie et comparaison de ses parties, anciennement usitée par les Romains et Vénitiens.

A LYON, chez FRANÇOIS DEMASSO,
Rue Mercière, à la Juste Paix.

[Illustration : colonne toscane.

Légendes :]

« L'ichnographie ou plate-forme. »

« La saillie ou projecture. »

« Le zophore ou frise. »

« L'épistyle ou architrave. »

« Le chapiteau. »

« L<a tenia>. »

« Le tronc, ou verge de la colonne. »

« La cimaise de la verge. »

« La supérieure cimaise de la stylobate. »

« La stylobate, ou piédestal. »

« La base ou basse cimaise. »

[f. 1v^o]

[f. 2]

SECONDE DORIQUE.

La seconde colonne est comparée à un géant. La hauteur de cette colonne soit divisée en huit parties, dont les deux seront la hauteur de la stylobate. Mais ces deux parties se divisent en trois autres. L'une pour la grosseur du tronc, et sept parts seront la hauteur d'icelui avec sa cimaise et son chapiteau. Et par ainsi, le tronc avec la stylobate aura en hauteur dix parts. Partissez la grosseur du tronc en quatre parties ; deux d'icelles y adjointes font la largeur de la stylobate. Item, vous ajouterez à chacun côté une partie pour la grosseur de la cimaise du tronc, ou de la stylobate. La hauteur de la stylobate se divise en sept parts, dont les deux extérieures font la supérieure et l'inférieure cimaise ; les cinq parts restan<te>s feront un carré selon la largeur de la stylobate. Le diamètre d'icelui sera la hauteur de la stylobate. Soit divisée la cimaise d'en bas en

deux parties, une pour le plinthe, l'autre divisée en trois, deux pour le tore, la tierce soit donnée au supérieur filet au côté dextre. Mais celle du senestre soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe. La seconde pareillement divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas, et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet. Mais la saillie de chacun est en carrure. La grosseur de chaque cimaise sera la sixième partie de la largeur de la stylobate. La dextre et supérieure cimaise du tronc de la colonne soit divisée en 5 parties, une pour l'astragale, deux pour la cime ou corniche, et les deux autres pour le plinthe. La cimaise du tronc à la main gauche soit divisée en quatre parties, une pour l'astragale, deux pour la corniche, le restant pour le plinthe. La cimaise du tronc, qui est posée sur la stylobate, est de la demie grosseur du tronc, étant divisée en trois, une partie pour le plinthe, le restant soit parti en quatre, une partie pour le tore d'en haut ; le restant soit divisé en deux parties égales. Une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile, ou scotie. Et après avoir divisé ceci en 7 parts, vous en ferez deux règles, avec lesquelles il est clos. La règle d'en haut se fera en cette manière : partissez la largeur du tronc en quatorze parties, et prenez-en la moitié pour la largeur, et l'autre moitié pour la saillie, ou projecture.

La saillie du résidu se fera ainsi qu'il est noté en l'ichnographie du tronc. Le rétrécissement du tronc de la colonne sera d'une part et d'autre d'une quatorzième partie comme il est dit ci-devant en la toscane, afin que le haut du tronc ait 12 parties en grosseur. La grosseur du chapiteau est la moitié du tronc en bas, divisée en 3 parties, une pour le zophore, ou frise, l'autre pour l'échine, et la tierce partie pour le cadre, ou tailloir. La moitié de la frise sera l'<a ténia> dessous la frise. La tierce partie d'en bas de l'échine sera le filet. Item, la tierce partie du cadre est la cime, ou corniche. La projecture du chapiteau sera telle que chaque part saille en carré. Dessus le chapiteau assied-on l'épistyle, qui a la demie grosseur du tronc. La 7^e partie d'icelui est l'<a ténia> et a tant de saillie comme le tronc a de rétrécissement. Et l'assied-on comme il appert en cette figure. S'ensuit le zophore ou frise. La hauteur d'icelle au côté senestre est de trois parties, telles comme les deux de l'architrave. La tierce part de la frise se divise en trois, une sera le filet dessus le triglyphe qui se fait en cette manière : sa hauteur depuis l'architrave jusques au filet d'en haut soit divisée en trois parties, dont les deux seront la largeur de la frise, et trois la hauteur. La demi-largeur soit divisée en six parties : une pour la fasce, deux pour le plinthe et deux pour le canalet. Sa grosseur sera de telle mesure qui est notée en cette figure par la lettre O. Au-dessous du triglyphe sont pendues six gouttes, lesquelles auront en largeur la sixième part de la hauteur de l'architrave. Le filet, ou règle, dont elles dépendent, est la quarte part des gouttes. Dessus la frise assied et met-on la corniche, qui est d'une même hauteur avec l'architrave. La corniche se partira premièrement en deux parties, dont la première soit divisée en quatre, une pour la cime, deux pour la couronne, le résidu pour la petite cime qui est posée dessus. La seconde partie divisée en sept est la cime qui se met sur la couronne, et une septième partie y adjointe sera le filet sur la cime. Sa saillie doit être carrée, mais la saillie de la couronne dessus la cime se fait en cette manière. L'architrave soit divisée en trois parties : les deux seront la projecture de la couronne. Le côté dextre se fait en cette manière : partissez l'architrave en trois parties, quatre de telles parties seront pour la hauteur de la frise, et de la même hauteur sera aussi la corniche. La dixième part de la frise sera le filet sur le chapiteau. Mais vous partirez le chapiteau comme il est dit ci-devant. La corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux se donneront aux deux fascas ; une partie sera donnée au tore, deux aux mutules, ou modillons, deux à la couronne, deux à la cime. Le modillon, ou mutules, divisés en trois, une partie sera pour la cime qui est sur les mutules, et la saillie d'en haut se fait aussi en telle manière : les deux parties d'en bas qui se donnent aux fascas, soient divisées en six parties, deux pour la fasce inférieure, trois pour la fasce supérieure, le résidu pour le filet dessous le tore. Les mutules se font en cette manière : le tore à commencer dès le milieu jusques à l'extrémité, au côté dextre, soit divisé en six parties, une pour le demi-mutule, trois entre deux, et pour le modillon entier, trois pour la projecture, mais toutes les autres parties saillent en carrure. Si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous ferez vingt-quatre stries, ou gueules, et vous les caverez en la manière que vous voyez en l'ichnographie, ou plate-forme. La

dimension faite comme il est dit ci-dessus, la colonne aura sa vraie symétrie et proportion, comme il appert en cette figure outre <que nous avons> ajouté la base et chapiteau en grand, pour plus facilement l'entendre et mesurer.

[Illustration : base et chapiteau doriques]

[Illustration : ordre dorique]

[f. 2v^o]

[f. 3]

TROISIEME IONIQUE.

La hauteur de cette colonne se divise premièrement en 14 parties, dont la stylobate aura trois parties de hauteur. Mais la stylobate même soit divisée en huit parts, une pour la cimaise en bas, une pour la cimaise en haut, le résidu soit divisé en 3 parts, dont les deux feront la largeur de la stylobate. Les deux cimaises du côté dextre se font en cette manière. La base soit divisée en trois : une partie en bas pour le plinthe, la seconde pour la cime du plinthe, et celle divisée en six, une d'icelles pour le filet au-dessus du plinthe, l'autre sera la règle, ou filet, dessus la cime. Mais la 3^e partie de la base soit divisée en deux parties égales : une d'icelles pour le tore, l'autre pour le trochile, duquel la 5^e partie est le filet sous le tore. Mais le tore soit divisé en trois parts, dont un tiers sera le filet d'en haut, et sa saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La cimaise d'en haut, ou corniche de la stylobate, soit premièrement divisée en 2, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la fasce, et la troisième part pour la cime, qui derechef se divise en 3, deux pour la fasce et la troisième part pour la cime. La partie d'en bas soit divisée en 4, une pour la fasce et les autres pour la cime, divisée en six, dont celle d'en haut fait le filet. Tout ceci doit saillir en carré, comme la base. La base côté gauche premièrement se divise en trois parts, une pour le plinthe ; mais les deux derechef se divisent en cinq, trois pour la cime et deux pour le tore. L'inférieure sixième partie de la cime et la supérieure troisième partie du tore sont pour les deux filets. La saillie est démontrée en la figure. La supérieure cimaise du côté gauche se divise tout ainsi comme celle du côté dextre. Sur la stylobate assied-on la verge avec sa cimaise, qui se fait en cette manière. Toute la largeur de la stylobate soit divisée en 22 parts ; 16 d'icelles seront l'épaisseur ou grosseur de la verge en bas ; et les trois parties qui restent sont la hauteur de la cimaise. Si vous assemblez ces 16 parties en un, la verge avec la volute et base aura en hauteur 8 de celles parties. La cimaise qui se met sur la stylobate, a la demie grosseur de la verge ou tronc de la colonne et se divise en 3 parts, dont celle d'en bas est la fasce, mais la tierce part de celles qui restent sera le tore supérieur. Le résidu soit divisé en six parties, les deux pour les astragales du milieu, une pour le filet dessous le tore et la moitié pour la règle du filet dessus la fasce ; mais le filet qui est dessus les astragales, est une moitié et celui qui est dessous contient une partie entière. Le filet qui est au-dessus du tore se fait en cette manière : divisez la grosseur de la verge en douze parties ; une demi-partie de ces 12 parts sera la largeur et la saillie du filet. Mais la totale saillie des parties de la cimaise appert assez en l'ichnographie qu'avons marqué avec une H. Le rétrécissement de la verge se fait tellement que des deux côtés elle soit rétrécie d'une 12^e partie. Sur la sommité de la verge assied-on le chapiteau, lequel se divise en telle sorte. La grosseur de la verge soit divisée en 19 parties, dont les neuf et demie seront transférées au côté et une moitié sera le filet dessus la cime, une partie entière pour la cime, deux pour le trochile, deux pour l'échine, une pour l'astragale, et les trois qui restent soient données au demi-cercle de la volute. La ligne de limaçon doit être tirée comme il est écrit en la volute du gros chapiteau. S'ensuit l'épistyle, le zophore et la corniche, de tous lesquels la hauteur est la quarte partie de la hauteur de la verge, et se divise en dix parts, dont les trois s'attribuent à l'architrave ou épistyle, 3 à la frise et 4 à la corniche. L'architrave soit divisée en six parties, une pour la cime et les autres se diviseront en douze parties, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour la fasce du milieu et cinq pour la fasce d'en haut. L'assiette et saillie d'icelle est déclarée en la figure. Les autres 3 parties de dix parties sont pour la frise. L'enflure, ou ventre d'icelle, se fera d'un triangle ainsi comme il appert en la figure. La corniche soit divisée en trois parties, la première est le dentillon, mais d'icelui est pris le

quart pour la cime ; la seconde partie est pour l'échine, mais d'icelle on prend le quart pour le filet ; l'échine avec le denticule ont leur saillie ou projecture en carré. Deux parties se donneront aux mutules, une partie à la couronne, et la dernière à la cime. La cinquième partie des mutules, c'est la cime dessus les mutules. Les mutules seront aussi larges comme hautes. La supérieure tierce partie de la couronne fait la cime. La sixième part de la supérieure cime est attribuée au supérieur filet. La totale saillie de la corniche sera la quantité de sa hauteur. Du côté gauche se fait une autre division de corniche, car elle se divise en 2 parties, celle d'en bas pour la cime, trois pour le dentillon et échine, trois pour les modillons, deux pour la couronne et deux pour la supérieure cime. Le tiers de la cime d'en bas se donne au filet. La moitié de trois parties faisant l'échine avec le dentillon sera le dentillon, et l'autre moitié sera l'échine. La quarte part du dentillon sera le filet sous l'échine et la septième partie de l'échine est le filet sur les modillons. La 5^e partie des modillons fait la cime en la sommité d'iceux ; et sont aussi hauts comme larges. La projecture est deux fois si grande comme la hauteur ; les cavures sont telles comme appert par la figure. La couronne n'a ici point de division, mais la cime d'en haut se divise en six parties, une partie pour l'astragale ; la cime projetée en carré a 3 parties, le restant est donné à l'abacus ou tailloir du chapiteau. Ainsi se fait la colonne selon sa proportion et a la demie grosseur de l'inférieur plinthe, quatorze fois en hauteur. La verge de cette colonne doit avoir 24 stries, en la manière comme il est écrit en la colonne précédente.

[Illustration : base et chapiteau ioniques

Illustration : ordre ionique]

[f. 3v^o]

[f. 4]

QUATRIEME CORINTHE.

La quatrième colonne ressemble à une jeune pucelle à cause de sa beauté et tendreté, et d'icelle partirez la hauteur de la colonne corinthienne en neuf parties, qui sera deux parts pour la stylobate ; et cette divisées en neuf, une partie sera pour la base, la seconde partie la corniche de la stylobate, et le résidu se divise en cinq, dont les trois sont pour la largeur de la stylobate. La base de la stylobate se doit partir en cinq parts, dont les deux seront pour le plinthe, et le résidu parti en quatre, une partie sera pour l'inférieur tore, deux pour la cime, et le restant pour l'astragale dessus la cime, dont le filet en a le tiers. La cinquième partie de la cime c'est le filet de dessus le tore. La saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La projecture des membres restants est telle comme cette figure le démontre. La corniche de la stylobate doit être divisée en deux : la première partie sera la fasce, ensemble la cime divisée en trois ; la deuxième partie se divise en 4 autres parties, dont une partie sera l'inférieure cime, et les trois parts restants divisées en deux, la moitié sera la fasce dessus la cime, et l'autre moitié sera l'échine dessous la fasce. La projecture de la corniche est comme la saillie de la base, à savoir la prééminence d'un cadrat. Sur la stylobate s'assied et est colloquée la verge avec sa base, laquelle se divise en cette manière. Partissez la totale largeur de la stylobate en six, les quatre seront la grosseur de la verge, et à chacun côté demeure une partie pour la grosseur de la base. La colonne ensemble sa base et son chapiteau a neuf fois en hauteur la grosseur de la verge en bas. La base de la verge a la demie grosseur de la verge, et sa largeur divisée en quatre parties, une d'icelles sera le plinthe, les trois parties qui restent se partiront en cinq, dont une partie sera le tore d'en haut. Partissez en après une de ces cinq parties en quatre parts, et une de ces quatre ajoutée aux autres cinq, ce sera l'inférieur tore sur le plinthe. L'espace entre deux tores se doit diviser en douze parts, les deux feront les deux astragales du milieu, la moitié fait le filet dessous le tore supérieur, l'autre moitié fait le filet, ou cincte, dessus les astragales, et l'autre moitié fait le filet dessous les astragales. Le filet dessus la base de la verge, là où vous voyez les douze parties, se fait en cette manière. Partissez la grosseur de la verge en douze parts, à chacun côté une part, c'est le rétrécissement de la verge ; une moitié, c'est la largeur du filet, et doit saillir une partie entière. La projecture des autres membres se démontre en l'ichnographie qui est notée avec un R. En haut, au bout de la

verge s'assied le chapiteau, qui est aussi haut comme la verge est grosse en bas. La hauteur se divise comme vous pourrez voir en la figure. Les volutes et feuilles se font selon la déclaration de la figure du gros chapiteau. Dessous le chapiteau est l'<a ténia>, qui a en hauteur une douzième partie de la largeur de la verge, et étant divisée en trois, donnez au filet une partie et deux parties à l'astragale : la projecture est conforme à la hauteur. Le rétrécissement de la verge est tel comme celui en la première colonne ionique. Cette colonne peut être striée comme l'ionique, ou comme vous pourrez voir, ainsi qu'il est noté en l'ichnographie du chapiteau. Sur le chapiteau se met l'épistyle, la frise et la corniche. Sa hauteur est la quarte part de la hauteur de la verge et se fait en cette manière : partissez la quarte part en dix parties et donnez à l'architrave trois parties, et à la corniche quatre parties. Une septième partie de l'architrave fait la cime, ou corniche en haut à l'architrave. Le reste se partira en douze parties, dont la fasce inférieure en aura trois, la moyenne quatre et la supérieure cinq. Ce fait, partirez la supérieure fasce en huit, une pour l'astragale, et en telle manière se donne un astragale à la moyenne fasce et à sa projecture et collocation, selon que démontre la figure. Les trois parties des dix parties susdites font la frise, comme il est dit ci-dessus. La corniche sur le côté dextre se doit partir en neuf parties, une pour la cime dessus la frise, une pour l'échine, deux pour les mutules, deux pour la couronne et deux pour la cime supérieure. Après ce, partirez l'échine en sept parties et donnez aux filets, aux ambedeux côtés deux parties. La quarte part des mutules fait la petite cime dessus les mutules. Et une quarte part de la supérieure cime donne la petite cime, ou cornichette, dessus la couronne. Le reste se divisera en six parties, dont une partie est le filet. La projecture de la corniche doit être en carré. Les mutules auront égale hauteur et largeur à leur saillie, comme il se peut voir en cette figure. Du côté gauche se partira la hauteur de la corniche en cinq parts, une soit donnée à l'échine, ensemble à son filet, deux aux mutules, une à la couronne et une à la cime. Un tiers de l'échine, c'est le filet. Les mutules seront divisés en huit parties, dont celle d'en haut s'adjoint avec la couronne, l'autre sera la cime en haut auprès des mutules. Les fascas des mutules se feront à la manière comme il est écrit de l'architrave ; et faut que ces mutules soient carrés en longueur, largeur, hauteur et grosseur, et qu'ils aient tant de distance qu'il y puisse entrer un cadrat de la supérieure couronne. Un tiers de la couronne fait la cime, mais la supérieure cime se divise en six parties, dont la supérieure partie fait la cime. La projecture de la corniche doit être carrée, à savoir que sa projecture soit égale à sa hauteur. Cette est donc la symétrie de la colonne corinthienne et se finit en la neuvième partie de la hauteur, comme vous voyez en cette figure. À Rome vous trouverez une manière de cette colonne corinthienne à l'église de Santa Maria Rotonda, jadis nommée Panthéon.

[Illustration : base et chapiteau corinthiens

Illustration : ordre corinthien]

[f. 4v°]

[f. 5]

CINQUIEME COMPOSITE.

La cinquième colonne est appelée composite, à cause qu'elle est composée et assemblée des autres colonnes. La totale hauteur de cette colonne soit divisée premièrement en 13 parties, dont en prendrez trois pour la hauteur de la stylobate, laquelle diviserez en dix parts, une pour la corniche en haut, une pour la base en bas, et la moitié des parties restan<te>s sera la largeur de la stylobate. La base de la stylobate soit divisée en 7 parts : deux d'icelles pour la fasce, une pour le tore, deux pour la cime, une pour le trochile et une pour l'astragale. Un tiers de l'astragale fait le filet dessus la scotie, et le filet d'en haut a la demie largeur de l'astragale. Les deux parties de la cime se partiront en 6 parts de sorte que les filets à ambe des deux c<ô>tés auront à chacun une partie. La grosseur de la base est une sixième partie de la largeur de la stylobate. La saillie des membres est telle comme la figure démontre. La dextre de la corniche de la stylobate soit divisée en 5 parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne. Un tiers de la couronne fait la cime, les 2 parties restan<te>s font la fasce. Une quarte partie de la frise est

le filet dessous la couronne. La corniche est aussi haute comme la base. La senestre de la corniche soit divisée en sept parties, une d'icelles soit donnée à l'astragale et au filet, deux à la frise, une au petit (*sic*) échine, 3 à la couronne, tellement qu'une partie fasse la cime et deux parties la fasce. Chaque partie ou membre doit saillir en carré ; c'est que la projecture de chaque partie doit être grande comme la hauteur de chacun. Sur la stylobate assied-on la verge, qui a telle grosseur comme il est dit en la colonne corinthienne, à savoir en cette manière : partissez la largeur de la stylobate en six parties : quatre d'icelles seront la grosseur de la verge, et les deux restant feront la hauteur de la base. La colonne, ensemble sa base et son chapiteau, est dix fois aussi haute comme la basse partie de la verge est grosse. La base de la verge a en hauteur la demie grosseur de la basse partie de la verge et a les mêmes parties et proportions comme la corinthienne. Le filet qui se pose sur la base, là où vous voyez les douze parties, se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, deux d'icelles font le rétrécissement de la verge, une demie partie est la largeur du filet, et une partie entière est la saillie. Le chapiteau, la verge, l'a ténia, le rétrécissement se fait ainsi qu'il est dit en la corinthienne. La colonne se peut strier selon l'ionique, et parfois aussi selon la corinthienne. Dessus le chapiteau se met l'architrave, qui est aussi haut comme la verge de la colonne en haut est grosse, et se divise comme le chapiteau ionique et corinthien, ainsi qu'il appert par la figure. Après l'architrave suit la frise avec les mutules, et est aussi haute comme la verge en haut est grosse. Partissez la frise en six parties, et une partie fera la cime dessus les mutules. Les mutules sont aussi larges comme hautes et se cavent en manière de canaux, comme il appert par la figure, l'espace entre-deux soit carré. Sur la frise se pose la corniche de semblable hauteur. La moitié de la corniche, c'est la cime ; l'autre moitié, c'est la couronne dessus les mutules. Une quarte part de la couronne engendre la petite cime, ou cornichette dessus. Une septième partie de la supérieure cime sera l'abacus, ou tailloir. Toutes les parties de la corniche doivent chacune saillir en carré. La supérieure partie à la dextre soit divisée en six parties, l'inférieure ou basse partie de ces parties fait l'échine dessous la cime, les trois parties font la cime, et deux parties font l'abacus. La couronne a tant de saillie comme la cime qui est dessus les mutules, mais la supérieure cime a sa projecture en carré. Cette est donc la symétrie de la colonne, qui finit et accomplit sa hauteur en treize parties, comme il appert par les colonnes étant à Rome en l'amphithéâtre, qui à présent est appelé Colisée. La manière de creuser et courber les cimes ou corniches, est démontrée en cette figure par ces lettres H, M et N. Si vous voulez mettre cette colonne en lieu haut, vous ferez la base de la verge selon la mode et manière de la première ionique, ou première corinthienne.

[Illustration : base et chapiteau composites

Illustration : ordre composite]

Comment ces cinq colonnes se mettront en œuvre .

Premièrement ne vous ébahissez point que la stylobate de la colonne toscane n'a point de cimaise d'un côté, car cela se fait pour ce qu'elle est grosse et robuste, et se met et colloque en grands édifices, comme boulevards, maisons d'artillerie et autres. Et la cimaise occuperait grand place et pourrait être affolée et endommagée à tirer hors et dedans les bombardes et artillerie. Par quoi le maître ouvrier a premièrement à penser et considérer quelle manière de colonne lui soit plus propice à son ouvrage. Car l'une colonne est plus grosse et plus forte que l'autre, comme avons mentionné en la préface. Alors peut-il, si bon lui semble, allonger la verge de la colonne d'une partie ou demie. Mais s'il advient qu'il faille mettre deux colonnes l'une dessus l'autre, la hauteur de la colonne d'en bas se divisera en quatre parties ; trois de celles parties seront la hauteur de la supérieure colonne, proportionnée selon que démontrent les figures de ces colonnes. Il faut aussi avoir considération, en mettant les colonnes l'une sur l'autre, qu'on ne s'abuse point en l'ordre, à les mettre à rebours, comme la dorique sur la corinthienne, ou la toscane sur la dorique. Mais il y faut garder le vrai ordre, à savoir qu'on pose la dorique sur la toscane, l'ionique sur la dorique, la corinthienne sur l'ionique et la composite sur la corinthienne.

Ce nonobstant, aucunes fois on peut mettre la corinthienne sur la dorique, la composite sur l'ionique ou dorique, et l'ionique sur la toscane, selon que l'Architecte le trouvera le mieux convenable et servant à son ouvrage.

[f. 5v^o]

[f. 6]

POUR FAIRE LA COLONNE TORSE, SELON LA METHODE de VIGNOLE.

Vignole donne l'invention de la colonne torse sur la mesure de la colonne droite à qui il donne 2 modules de diamètre par le bas, et module 1 p. 30 par le haut, et ainsi il commence par ladite colonne droite en cette sorte : ayant tracé à peu près la colonne droite, tirez la perpendiculaire E2 par le milieu d'icelle colonne et prenez la mesure qu'il y a depuis 2 jusques à F pour le tiers d'en bas ; puis par le point F vous tirerez une ligne assez longue, comme CD, coupant à angles droits la perpendiculaire E2. Et après avoir pris avec le compas la mesure FK, qui contient module 1, p. 1 $\frac{1}{3}$, vous la porterez au haut de la colonne, qui est que tenant ferme un pied du compas au point A, et mouvant l'autre pied, vous coupiez d'icelui la perpendiculaire E2 qui sera au point E, et ensuite vous tirerez du point A par le point E une ligne droite continuée jusques à ce qu'elle rencontre la ligne CG, qui sera au point G. Ayant ainsi trouvé le point G, vous ferez telles divisions que voudrez, en la perpendiculaire E2, puis du point G et par les points des divisions de ladite E 2 vous mènerez des lignes droites, les tirant principalement depuis ladite E2 jusques aux limites où peut aller la rotondité qui se forme en ladite colonne, lorsqu'elle est achevée. Finalement, vous rapporterez la mesure FK à chacune desdites lignes, à commencer au point où elles coupent la perpendiculaire E2, comme HI, LM, etc. tant au-dessus de FK qu'au-dessous, et ne restera plus rien, sinon que par ces points K, I, M, etc., vous meniez une ligne qui se trouvera courbe et donnera une rotondité à ladite colonne de ce côté, prenant bien exactement partout des points, et chacun en égale distance de celui où il correspond.

Pour la colonne torse, ayant premièrement comme à l'autre tiré une perpendiculaire par le milieu, qui sera la ligne BP, vous couperez à angles droits ladite BP par la ligne droite NO, sur laquelle NO vous prendrez d'un côté et d'autre de la perpendiculaire deux semi-diamètres de la mesure où il est le plus renflé en la colonne droite, savoir de M. 1, p. 1 $\frac{1}{3}$, lesquels semi-diamètres joints ensemble se trouveront de S à t. Puis ayant divisé chaque semi-diamètre en 3 parties égales, et une de ces parties étant ajoutée de chaque côté S à N et de t à O, alors un des semi-diamètres sera de N à a et de O à c, et restera de a à C le diamètre du petit cercle de la spirale. Du milieu de cette ligne NO comme centre vous ferez le grand et petit cercle, comme il se voit ici, où la circonférence du grand est divisée en 8 parties égales ; et par les divisions sont menées des lignes droites qui coupent la circonférence du petit cercle en autant de parties. Après cela, depuis ce petit cercle jusques au haut de la colonne, soient tirées 4 lignes parallèles à la perpendiculaire QB, et élevées des points des intersections de sa petite circonférence. Secondement, prenez avec le compas en la perpendiculaire QB la mesure qu'il y a de A à B, et la portez en la ligne GC, de A à C ; sur ce point C comme centre, ayant posé ferme un pied du compas et étendant l'autre jusques au plus haut de la colonne, à savoir au point D, de ce pied du compas étendu vous décrirez l'arc DR, puis vous diviserez la circonférence de cet arc DR en 40 parties égales, et de chaque point de division de ladite circonférence, vous mènerez autant de lignes droites toutes parallèles à la ligne GC, jusques à ce qu'elles rencontrent la perpendiculaire 2E, qui est celle de la colonne droite. Cela étant ainsi disposé, vous ferez la ligne spirale entre les 4 lignes perpendiculaires, et par le concours des 40 lignes traversantes, menant ladite spirale de e à b, de b à d, de d à g, de g à o, et ainsi continuant jusques à B, comme il se voit ici. Finalement, vous prendrez avec le compas la première mesure de ϕ à S, et vous la porterez de b à f, et de b à x. La seconde mesure de $\&$ à T, et la porterez de d à h, et de d à V ; la troisième mesure de Z à V, et la porterez de g à m, et de g à l ; la quatrième mesure de Y à X, et la porterez de o à n, et de o à k, et montant ainsi de ligne en ligne, tant d'un côté que d'autre jusques à la vingt-neuvième, pour prendre toujours les mesures d'un côté et les porter à l'autre, vous aurez toutes les limites des

largeurs de la colonne torse, sur lesquelles limites vous pourrez tracer toutes les circonférences ou rotondités d'icelles, autant les creuses et enfoncées que les plus relevées. On pourra si l'on veut diviser la circonférence de l'arc DR en 48 parties égales, et lors la colonne aura un tour davantage. Pour ce qui est des lignes courbes et biaisantes, qui passent d'un côté à l'autre de la colonne, tant les occultes que les apparentes, on voit assez clairement en ce qui en est représenté ici comme elles doivent être construites sans qu'il soit besoin d'en rien dire davantage.

[Illustration : colonne torse]

A LYON, chez FRANÇOIS DEMASSO, rue Mercière, à la Juste Paix.